



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

**Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire**

9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : [national@mvtpaix.org](mailto:national@mvtpaix.org)

[www.mvtpaix.org](http://www.mvtpaix.org)

## Journée internationale de la Paix et propositions pour l'action de la France en faveur de la Paix

### **Lettre adressée aux parlementaires**

Madame, monsieur,

La beauté des jeunesses du monde à travers les JO nous ont fait vivre, par le sport, des moments de fraternité, de sororité qui nous ont mis du baume au cœur.

Les évocations de la culture de la paix, dans les discours officiels des responsables du CIO, montrent combien les résolutions des Nations Unies appelant à la promotion des 8 domaines d'action de la culture de la paix sont opérantes dans de nombreux secteurs et ont un impact sur les budgets que vous êtes amenés à voter.

Mais partout dans le monde, que ce soit au Proche-Orient, en Afrique, au Yémen, ou en Ukraine, les guerres se poursuivent, toutes aussi cruelles les unes que les autres, avec leurs cortèges de destructions, de massacres de populations civiles. Le bilan en termes de crimes contre l'humanité ou de crimes de guerre ne cesse de s'alourdir.

Les logiques de guerre n'aboutissent qu'à des échecs. Elles conduisent au chaos et enfantent des monstruosité dont sont toujours victimes les populations civiles et en premier lieu les femmes et les enfants.

Ces logiques mortifères engendrent un accroissement inacceptable des dépenses militaires mondiales qui viennent d'atteindre en 2023 le montant faramineux et inédit de 2420 milliards de dollars contre 1000 milliards en 2000, alors que tant de moyens manquent pour répondre aux besoins et aspirations des gens.

Les conséquences humaines, sociales, économiques et écologiques des guerres en cours risquent de devenir de plus en plus terribles pour l'ensemble des populations des pays concernés et pour l'ensemble de la planète.

Déjà dans le monde entier près d'un milliard de personnes vivent dans la pauvreté, le dénuement total, la faim et subissent les souffrances de l'exil en fuyant les guerres et la misère et aussi les conséquences du dérèglement climatique.

Pour d'autres, ce sont des remises en cause majeures des droits sociaux et des conditions de vie et de travail.

Il est donc de la plus haute importance de stopper une escalade des guerres et des conflits conduisant inéluctablement à encore plus de morts, de blessés et de destructions, voire à une extension mondiale de la guerre et à la folle, mais possible, utilisation d'armes nucléaires.

Le 21 septembre 2024, lors de la journée internationale de la paix, dont le thème fixé par l'ONU cette année était « Faisons germer une culture de paix », partout dans le monde, des hommes et des femmes se sont rassemblés pour parler, agir, exprimer l'aspiration et l'exigence commune de TOUS LES PEUPLES à vivre en paix dans un monde plus juste, plus solidaire, plus humain, plus respectueux de la planète et de la vie. En France il y a eu des actions dans plus de 100 villes.

A l'occasion de la journée internationale de la paix nous souhaitons attirer votre attention sur 3 grandes questions.

### 1 Le Rôle du parlement et des parlementaires

D'une manière générale nous estimons que le Parlement devrait jouer un rôle plus important sur les questions internationales. Nous proposons à cet égard la constitution d'une commission interministérielle pour la paix, qui permettrait de faire travailler ensemble différents ministères concernés mais aussi les parlementaires et les représentants de la société civile ainsi que des O.N.G. compétentes en la matière.

### 2 Dans la situation internationale actuelle 3 dossiers nous semblent d'une très grande importance et appellent des actions politiques importantes, la guerre en Ukraine, en Palestine et le désarmement nucléaire.

#### 2.1 Ukraine

Nous avons condamné avec fermeté l'agression de la Russie contre l'Ukraine et affirmé notre solidarité au peuple ukrainien. Cependant il nous semble nécessaire que soit respecté l'article 51 de la Charte des Nations unies qui reconnaît le droit à la légitime défense de l'État agressé **mais oblige tous les Nations Unies donc l'assemblée générale des Nations unies à trouver une solution diplomatique.**

A cet égard nous estimons que la France devrait prendre des initiatives au point de vue diplomatique pour trouver une issue à cette guerre qui menace gravement non seulement la paix en Europe mais emporte avec elle le risque d'utilisation des armes nucléaires. Les coupes dans les effectifs des corps diplomatiques doivent être revues afin d'avoir un outil diplomatique à la hauteur du rôle que peut et doit jouer la France.

#### 2.2 La Palestine et la situation à Gaza

Depuis toujours nous luttons pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens. Nous entretenons des relations avec les forces de paix tant en Israël qu'en Palestine.

Bien sûr nous avons condamné avec force le massacre commis par le Hamas le 7 octobre 2023.

Mais la situation à Gaza aujourd'hui nécessite une intervention vigoureuse de la France pour un cessez-le-feu immédiat et un plan de paix incluant la libération des otages et des prisonniers politiques, l'acheminement de l'aide à Gaza, le respect des décisions de la cour de justice internationale, la reconnaissance de la Palestine sur les frontières de 1967 à côté d'Israël et la mise en place d'une force internationale de protection des populations tant à Gaza que dans les territoires occupés.

Là aussi la France devrait se faire entendre beaucoup plus et être à l'initiative pour arrêter un carnage et les crimes de guerre et crimes contre l'humanité qui sont quasi quotidiens et s'inscrivent dans une logique caractérisée comme génocidaire par la cour de justice internationale.

La France ne doit pas seulement dire qu'elle reconnaît l'État de Palestine **mais il faut qu'elle le fasse vraiment.** Il faut passer des paroles aux actes et faire pression sur le gouvernement israélien mais aussi sur les USA qui alimentent Israël en armes, pour qu'on arrête les massacres et ce dans l'intérêt tant des Palestiniens que des Israéliens.

#### 2.3 Le désarmement nucléaire

Personne ne remet en cause le traité de non-prolifération nucléaire.

En tant que Mouvement de la paix nous avons participé, en tant que membre à titre consultatif de la commission ECOSOC de l'ONU, à la dernière conférence de préparation de la conférence d'examen du traité de non-prolifération (TNP) qui aura lieu en 2026.

Nous avons pu constater lors de cette conférence l'exaspération des pays qui font partie des zones exemptes d'armes nucléaires (ZEAN). Ces Etats dénoncent le fait que les Etats dotés d'armes nucléaires ne jouent pas le jeu et ne respectent pas leurs engagements résultant du TNP.

**Nous souhaitons que la France respecte l'article 6 du TNP, et s'engage dans des actions diplomatiques pour un désarmement nucléaire multilatéral et négocié impliquant la signature par la France du Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) qui est entré en vigueur le 21 janvier 2027.**

### **3 - Création d'outils institutionnels et de programmes pluriannuels en faveur de la construction de la paix associant fortement la société civile.**

#### **3.1 Agir à tous les niveaux pour développer une filière d'activités économiques pour la paix suppose d'agir pour :**

**3.1.1- Des moyens nouveaux pour l'éducation à la paix** initiale et continue, la culture, les institutions d'éducation populaire (MJC, Fijt, médiathèques, club de sports, les associations travaillant dans le domaine de l'inclusion et du handicap), **la formation tout au long de la vie, la recherche** dans de nombreux domaines, le développement technologique et industriel durable et en particulier dans le domaine de la santé, **l'aide au développement**, l'environnement, la jeunesse, les **coopérations décentralisées** des villes et communes. Pour **réaliser les ODD** (objectifs de développement durable - Onu 2015) et **les objectifs fixés par le GIEC** en matière de climat. Pour la récréation et le développement **d'un corps diplomatique** dans toutes ses composantes. Pour des **moyens pour que les acteurs sociaux et les citoyens puissent peser sur les décisions et les orientations dans ce domaine** depuis l'entreprise jusqu'au plan de l'Etat en passant par les communes.

#### **3.1.2-Des réformes structurelles et institutionnelles profondes :**

- La mise en place **d'une mission interministérielle pour la paix ou d'un ministère de la Paix** chargé avec les différents ministères concernés de coordonner la réduction des outils militaires et la réorientation de leurs missions et la coordination de la filière paix en y intégrant des parlementaires et des représentants de la société civile
- La mise en place d'un **observatoire des situations pré-confliktuelles**
- Création d'un **Institut National de Recherche et d'Education à la Paix pluridisciplinaire (EPST)**
- Création **d'un Institut National pour une Citoyenneté active en faveur de la Paix** avec des implantations dans toutes les Régions comme il existe des maisons de l'environnement.
- Une **réforme démocratique des médias**, favorisant le débat démocratique, et l'esprit critique et faire en sorte que le lobby militaro industriel n'accapare pas des pans entiers du secteur médiatique.
- **Des outils de planification pluriannuelle** car nos propositions nécessitent d'être conduites sur le long terme.

**Pour cela** il faut réactualiser tout ce qui concerne **les planifications pluriannuelles et les outils nécessaires à la construction de la paix**. La loi de programmation militaire est pluriannuelle, Il n'y a aucune raison pour qu'il n'y ait pas une loi **programmation pour la construction de la paix** qui soit pluriannuelle avec des moyens financiers et humains ciblés. Les contrats de plan Etat-Région (**CPER**) doivent être réactivés, nourris par des dizaines de milliards d'euros et complétés par des **fonds structurels européens pour la paix (FEDER, FSE)**, au lieu des fonds de développement pour la guerre récemment mis en place au plan de l'Union Européenne ou le renforcement du financement de l'Otan. Ces programmations doivent être construites sur la base d'une concertation de tous les acteurs au plan local et au plan national (CESER, CRESER)

Tous ces projets dont nous vous proposons l'examen s'inscrivent dans un projet global pour la paix.

Nous estimons à cet égard qu'aucune de nos différences de convictions, d'appartenances ou de sensibilités philosophique, politique, religieuse, syndicale ou autre, ne doit faire obstacle à l'expression de notre conviction que, pour **son avenir, l'humanité n'a d'autre chemin que la construction de la paix** à travers le développement de la coopération et l'amitié entre les peuples et la mise en œuvre au plan national d'une politique ambitieuse avec les moyens nécessaires. C'est pourquoi, le Mouvement de la Paix et le Collectif national des marches pour la paix fort de près de 200 associations et organisations **sur toute la France** ont organisé des actions les 20, 21 et 22 septembre 2024 dans une centaine de villes-communes en France.

Le Mouvement de la Paix vous transmet ces propositions en ce 21 septembre journée internationale de la paix, en vue d'engager un dialogue constructif avec les parlementaires et les groupes parlementaires. Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette démarche et nous formulerons ensuite auprès de vos groupes parlementaires des demandes de rendez-vous pour expliciter nos propositions. A cet égard nous vous demandons de nous transmettre vos observations et propositions à nos trois contacts institutionnels :

[national@mvtpeix.org](mailto:national@mvtpeix.org) qui est le contact administratif pour nos relations institutionnelles

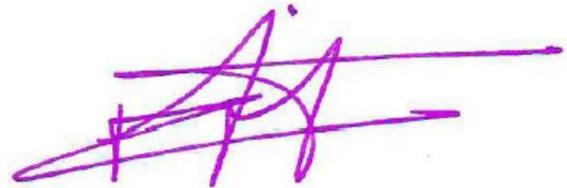
Roland Nivet porte-parole national [roland.nivet@gmail.com](mailto:roland.nivet@gmail.com)

Alain Rouy chargé des relations internationales [arouy@club-internet.fr](mailto:arouy@club-internet.fr)

Recevez l'expression de notre considération respectueuse,

Pour le secrétariat national du Mouvement de la Paix  
**Roland Nivet**

**Porte-parole national du Mouvement de la Paix**

A handwritten signature in purple ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the typed name of Roland Nivet.